



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU Lundi 29 juin 2026

Présents : Jacques Barthes - Yves Combes- Zafra Eloise - Laiguillon Jean-Pierre - Marfin Marie-Christine -
- Riche Isabelle - Veronique Ruiz - Maillot Chloe - Louis Martin
Absents : Lemaigre-Claude- Raymond Calvet
Procurations : 1

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 01 Juin 2026

- Questions diverses
- Renouvellement Commission communale des impôts (CCID)
- Délibération Pluie
- Vote Subvention nouveau comité des fêtes
- DM n°1 R002

Approbation du Conseil Municipal du 1 juin 2026 : à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le maire présente la délibération du PLUIE celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Concernant le renouvellement de la commission des impôts (CCID)

Les Titulaires sont : - Moles René
- Bezia Bernard
- Combes Yves
- Trébillac Pierre
- Hernandez Michel

Les Suppléants sont : - Eliane Fourcade
- Nicole Bezia
- Guy Pous
- Stéphanie Audoin
- Jean-Michel Cases

Monsieur le maire propose une subvention voté à l'unanimité une subvention pour 1000€ en faveur du nouveau comité des fêtes présidé par Monsieur Yves Combes.

La décision modificative présenté par monsieur le maire est elle aussi adopté à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal

Fin de la séance du Conseil Municipal à 19h00.

A Lesquerde,
Le 09/07/2026

Monsieur Le Maire
Jacques BARTHES